Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 34

Artikel: Le droit de ne pas boire

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un plaisir gastronomique justifie-t-il une torture de 25 jours?

Mile Luce Péclard, que nos lectrices connaissent Mille Luce Peciard, que nos lectrices connaissent déjà, puisqu'en septembre de l'année dernière, nous leur avons présenté son livre « Sortilèges d'enfance », s'indigne contre le gavage des oles. Nous pensons, avec l'almable lectrice qui nous a signale cet article, paru dans le « Journal suisse des employés de commerce », que toutes les fem-mes doivent connaître cet état de choses.

Chacun sait que les oies ont toujours été gavées la main et par l'intermédiaire d'un entonnoir place Chacun sait que les oies ont toujours ete gavees, à la main et par l'intermédiaire d'un entonnoir placé dans leur bec. Maintenant, les producteurs français utilisent, à cet effet, une machine perfectionnée. Cette machine est manœuvrée par une pédale à pied qui actionne une sorte de poussoir, lequel introduit dans le cou de l'oie la pâtée de grain préalablement cuite, salée et garnie de graisse. Pendant vingt-cinq jours on répète inlassablement cette opération dégodiante. Vingt-cinq jours d'agonie pour l'animal ainsi traité : on aura, pour résultat, un foie énorme, gonflé, hypertrophié, en un mot un organe atteignant plusieurs fois sa grosseur normale et pouvant peser jusqu'à 900 grammes. Plus gros il sera, et plus grande sera la quantité de foie gras obtenuel 4 près vingt-cinq jours de ce régime, la pauvre bête est tellement distendue qu'elle peut à peine se mouvoir et respire avec difficulté. C'est alors que survient enfin la délivance, c'est-à-dire la mort.

Haro sur le gavage !

Les moyens mécaniques utilisés pour le gavage des oies permettent à un opérateur expérimenté de «faire» soixante oies à l'heure! Chacune de

A louer à l'Union des femmes de Genève

petite chambre

Conviendrait pour secrétariat ou dépôt de documents. Logement exclu

S'adresser par écrit à l'Union des fem-mes, 22, rue Etienne-Dumont, Genève

ces bêtes est condamnée à absorber de force, durant son « agonie enflante », 36 à 40 kg. de pâtée de grain, soit à peu près 2 kg. par jour. Cela correspondrait, pour un être humain, à une quantité de spaghetti de 13 kg. environ! Les plans de production prévoient de tuer 600 000 oiseaux par an, et la France exporte, annuellement, pour 925000 fr. de pâté de foie gras.

Sans faire preuve d'acune sensiblerie, il est flagrant que l'on ne peut que condamner un secteur d'industrie aussi démoniaque.

Luce Péclard

Luce Péclard

Le droit de ne pas boire

Dans la « Gazette médicale de Fran-ce », le professeur Paul Perrin, de la Faculté de médecine de Nantes, traitant le problème « Alcool et vie moderne », écrit entre autres.

e proteine autres:

«L'offre et l'acceptation de l'alcool constituent des éléments essentiels du code de politesse. Il en résulte que le droit de ne pas boire est particulièrement difficile à faire respecter. Cela est surtout grave pour le buveur désintoxiqué: ... ne pas faire ce que font les autres ou faire ce que les autres ne font pas exige une force de caractère que seule une minorité possède.

On a le droit, sans courir le risque d'être questionné à ce propos, de porter, de commander les mets que l'on préfère, de refuser du café ou une cigarette, mais on ne peut pas, ni en Amérique, ni en Suisse, ni en France, ne pas boire sans que quelqu'un vous interpelle sur les raisons de ce comportement...»

Les 16 - 24 ans

Les jeunes qui ont quitté l'école trop tôt ne peuvent plus ensuite acquérir l'instruction qui leur manque.

Pour les filles, l'exercice d'un métier n'est qu'une transition

Alors qu'on imagine volontiers que les jeunes sont peu stables, les statistiques dé-montrent que, dans l'ensemble, ils rechermontrent que, dans l'ensemble, ils recher-cent la sécurité dans l'emploi (une forte pro-portion n'a pas changé, ou n'a changé qu'une fois de place), probablement par conformis-me. Mais il y a un corollaire intéressant : un jeune sur deux (aussi bien filles que garçons) se déclare en désaccord avec les adultes sur les méthodes de travail. C'est un signe d'origi-sellét Cole sérafica que conserve l'une incorrerse nalité. Cela signifie aussi qu'une jeunesse par-faitement intégrée dans la « civilisation tech-nique » accepte toutes les transformations auxquelles elle conduit et se trouve par là même en désaccord avec les générations pré-cédentes qui ont contribué à son développement. Lorsqu'on demande aux jeunes si oui ou non ils sont satisfaits de leur travail, plus des deux tiers expriment un sentiment de satisfaction, en rapport direct avec le salaire, qui jouerait un rôle primordial de sécuri-sation, tandis que lorsqu'on les interroge su leur confiance dans leur avenir professionnel, il est frappant de voir à quel point les moins instruits éprouvent moins de confiance, au-tre conséquence de l'inégalité scolaire. Quant aux jeunes filles, leurs réponses plutôt néga-tives sur leur avenir professionnel, dénotent que, pour elles, l'exercice d'un métier est un état transitoire.

En gros, l'on peut dire que pour tous les jeunes l'argent joue un rôle décisif, en même temps que le désir d'avoir un travail adapté à ses possibilités. Et ceux ou celles qui vont se perfectionner se recrutent presque uniquement parmi les jeunes qui ont suivi plus lon-guement les écoles. Il faut donc recomaître qu'il est illusoire d'attendre de trop bons résultats de « cours de rattrapage » qui ont quitté l'école trop tôt. pour ceux

Les jeunes filles aussi nous réservent des surprises lorsqu'on les interroge à part. Quand on leur demande quelle serait leur profession idéale, l'enseignement vient en tête, suivi des professions commerciales (y compris les soins

de beauté), des emplois de bureau, puis des professions sociales (infirmière, assistante sociale) : ensuite viennent les professions libérales et, en dernier lieu, les métiers d'hôtesse rales et, en dernier lieu, les métiers d'hôtesse et les professions artistiques. Ce sont des évasions « raisonnables », même chez les ouvrières d'usine chez qui on trouve, et c'est bien compréhensible, le plus vif désir de changer de métier. Si 97 % des jeunes filles déclarent vouloir exercer une profession, il ne faut pas en conclure que c'est pour la vie : interrogées d'autre manière, 83 % ont déclaré qu'il est préférable qu'une femme n'ait pas de profession ou cesse de l'exercer à son mariage, ou encore dès qu'elle a des enfants.

Pour conclure, on peut dire que, dans le choix d'un métier, les considérations person-nelles jouent le plus grand rôle et que le dé-sir de faire du travail utile ou d'avoir des responsabilités reste très à l'arrière-plan. Il s'agit moins d'avoir un métier qu'une situation. Là aussi, il faut insister sur l'importance très grande de l'inégalité scolaire qui est directe-ment responsable de l'inadaptation profes-sionnelle d'un jeune sur trois.

sionnelle d'un jeune sur trois.

Le monde des élèves et des étudiants est très particulier. Il n'est pas à l'avant-garde de la jeunesse autant qu'on pourrait le croire; pour l'essentiel, son comportement ne diffère pas de celui des autres groupes, mais il est plus ouvert à l'extérieur, il a un intérêt plus vif pour la politique, un sens international, une plus grande volonté d'engagement. Il est aussi plus accessible aux valeurs spirituelles. L'école a une influence déterminante sur la formation des jeunes. formation des jeunes.

Le séchage du linge n'est plus un problème !

En 2 à 3 minutes: 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contenance d'une machine à laver est essorée à la fois! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claie pour baignoire, etc. Fr. 186,— seulement pour cette essoreuse électrique

cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de dez le prospectus gratuit au

SATURN S.A., URDORF-ZURICH

Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Téi. 24 14 27 Direction : E. PIOTET

FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PRÉPARATION lôme intercantonal

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

La fleuriste

Aptitudes requises

Sens artistique. Bon goût. Qualités de propreté, d'ordre, de soin et de précision. Habileté manuelle. Rapidité de mouvements. Caractère avenant et aimable. Sens des formes et des couleurs. Imagination. Son travail étant plutôt fatigant, puisqu'il se fait débout dans des locaux très frais, la fleuriste doit jouir d'une santé robuste. Elle doit, en outre, savoir bien compter.

Formation nécessaire avant l'ap-prentissage : Après la fréquentation d'une école secondaire, il est re-commandé aux futures apprenties de passer une année dans une école ménagère ou en Suisse alé-

Ecoles: Il n'y a pas d'écoles pour fleuristes en Suisse romande, l'Ecole cantonale d'horticulture de Châtelaine-Genève n'étant ouverte qu'aux représentants du sexe masculin. Cependant, en Suisse alémanique, la «Gartenbauschule für Mädchen» de Niederländs (canton d'Argovie), et celle de Brienz (Oberland bernois) acceptent les apprenties fleuristes.

Apprentissage: Il est courant.
Age minimum: 16 ans révolus.
Durée: 3 ans (pour des jardinières
diplômées de la branche culture de
plantes en pots et de fleurs coupées, apprentissage complémentaire d'un an et demi).

1re année: Rangement et renou-vellement des stocks de matériel vellement des stocks de matériel et de marchandises. Entretien des outils et locaux. Livraison de fleurs de derémonies. Leur emballage, débellagen et conservation. Exécution d'emballages pour envois par chemin de fer ou poste et de travaux avec fils de fer (fonds pour couronnes, corbeilles et formes symboliques). Confection de couronnes, de cache-pots en papier, mousse, etc., et de bouquets.

etc., et de bouquets.

2e année: Arrangements de corbeilles, coupes et autres. Décorations de table. Fonds plus compilqués pour couronnes, croix et formes symboliques. Confection d'arrangements de Noêl (milieux de
table, crèches et travaux givrés).
Arrangements artistiques en vases.
Décoration de vitrines. Initiation aux
transmissions florales. Contact avec
la cilentièle. la clientèle.

la clientèle.

3e année: Confection de parures de mariées, de gerbes mortuaires, de bouquets de fous genres, l'apprentie travaillant selon sa propre conception et servant la clientèle sous sa propre responsabilité. Complément des connaissances acquises durant les deux premières années, y compris connaissance des fleurs, feuillages et plantes (leur provenance, les soins à leur donner, leurs noms botaniques vulgaires, leurs maladies et parasites venant des influences extérieures, et leur symbolisme) et des branches commerciales (calcul, comptabilité, instruction civique, économie publique, technique de la vente, dessin, français et allemand).

Diplôme : L'apprentie ayant subi, avec succès, l'examen final reçoit un certificat fédéral de capacité en tant que fleuriste qualifiée.

Son activité consiste à disposer avec art les fleurs coupées, à confectionner des couronnes et des bouquets de tous genres, à arranger des plantes et des fleurs dans des jattes ou des paniers, à décorer des salles et des tables lors de festivités (souvent au moyen d'éléments de décoration tels que la mousse, les rubans, les tissus, les bougles, les coquillages et les pierres, et d'éléments techniques tels que le fil de fer, le papier, le bois, etc.), et enfin à vendre des fleurs, en sachant renseigner la clientèle sur les soins à donner aux plantes, l'emplacement qui leur est le plus favorable, leur origine, le moment de la floraison et leur durée.

La demande

Considérable. Les fleuristes sont très demandées.

Perspectives d'avenir : La fleuriste Perspectives d'avenir: La fleuriste qui désire prendre un commerce à son compte ou diriger une succursale doit avoir derrière elle une pratique de 5 à 10 ans au moins, possèder des capacités professionnelles dépassant la moyenne, le sens des affaires, une formation spéciale en matière de comptabilité et une certaine base financière. L'offre

Un métier très varié, à la fois artis-tique et commercial. En outre, pro-priétaire ou employée, la fleuriste sait qu'elle a une profession qui lui donne de grandes satisfactions et qui procure beaucoup de joies aux autres.

Conditions de travail

Horaire: Celui des magasins de la place.

Salaire de l'apprentie : (approxima-tif) 1re année : environ 60 fr. par

mois. 2e année : environ 90 fr. par mois. 3e année : environ 110 fr. par mois (des bourses d'apprentissage peu-vent être obtenues).

Salaire de la fleuriste : Pour débu-Salaire de la Heuriste: Pour debu-ter, elle peut compter sur un mini-mum de 450 fr., mais si elle occupe un poste directeur depuis un cer-tain nombre d'années, elle peut arriver à un salaire mensuel de 1200 fr. Evidemment, celle qui s'éta-blit à son compte peut espérer en-core plus.

FRAISSE & C10

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Tél. 32 47 35 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine: Rue de Saint-Jean 53

Tél 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE



Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande





Les lectrices qui s'intéressent à une profession particulière peuvent nous demander de la traiter rapidement.